



# POUR ÊTRE RECONNU-E ET AGIR AVEC LA CFDT !

ÉLECTIONS  
2022

## CCP PERSONNELS NON TITULAIRES

TOUS UNIS !



## Pour agir et défendre les personnels non titulaires à l'UPEC

**Personnels non titulaires de l'Université** (personnels administratifs, et techniques, personnels des bibliothèques, enseignants, chercheurs), choisissez vos représentantes et représentants du personnel du 1er au 8 décembre prochain de façon à être entendus.

**Le nombre de personnels contractuels à l'UPEC a augmenté de 30%** entre 2019 et 2021 contre 1,9% pour les titulaires...

**Elles et ils représentent 33% des personnels de l'établissement** dont 54% de femmes, 25% des enseignant.es et 34% des personnels BIATSS.

**La CCP ANT** est une instance consultative, présidée par le Président de l'université, où siègent à parité des représentant.es des personnels non titulaires et des représentant.es de l'administration. Elle est **obligatoirement consultée pour les décisions individuelles** relatives aux licenciements intervenant postérieurement à la période d'essai et aux sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme. Elle peut, en outre, être consultée **sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle** des agent.es non titulaires entrant dans son champ de compétence.

## Candidates et candidats de la CFDT, nous nous engageons à être des élu.es :

- soucieux.ses d'effectuer un travail au service de **tous les personnels non titulaires, qu'ils soient syndiqués ou non**, et qui vous informent du déroulement des CCP,
- qui soient prêt.es à **aider tout agent.e** dès qu'un problème individuel surgit et à proposer des solutions respectant les personnes dans toutes les situations conflictuelles.
- qui exigeront que les **avis défavorables au non-renouvellement de contrats** soient dûment motivés et communiqués à la CCP.

## Nos priorités pour le prochain mandat :

- un **dialogue social utile et efficace**, caractérisé par une large concertation avec les personnels et par **l'inscription dans la durée et la stabilité des emplois**. Elles et ils exigeront une **totale transparence des choix de la gouvernance** sur la gestion des agents contractuels,
- la **mise en place d'un cadre de gestion des agent.es non titulaires** reconnaissant leur engagement professionnel et leur offrant des perspectives de carrière à la fois en termes de rémunération que de titularisation.

## Votez pour le sigle Sgen-CFDT du 1er au 8 décembre !

.....

**LE SGEN-CFDT S'INVESTIT AU QUOTIDIEN. DONNEZ-NOUS LES MOYENS DE NOTRE ACTION !**

## Notre engagement à l'UPEC :

**Vos élu.es CFDT ont obtenu** la mise en place de la charte des contractuels. **Nous revendiquons désormais** que les personnels non titulaires :

- accèdent au CDI et bénéficient d'une évolution de carrière conformément à la réglementation,
- soient accompagnés pour passer les concours,
- bénéficient de formations obligatoires pour la prise de poste (droits, devoirs, fonctionnement de l'UPEC),
- soient payés en temps et en heure et dès le premier mois pour les vacataires enseignants.

Les apprentis doivent être informés de leurs droits, leurs tuteurs doivent être formés.

.....

**ÉLECTIONS  
2022**